

Microprocédures

LES moyens d'information ont une curieuse attitude à l'égard de la violence qui afflige les sociétés politiques africaines. D'un côté, ils la relatent avec une complaisance qui tient lieu d'explication, y discernant l'une des caractéristiques du continent : le politique en Afrique serait plus dangereux qu'ailleurs. D'un autre côté, ils se montrent très sélectifs (un Kolwezi pèse plus lourd qu'un Soweto, les victimes d'une rébellion plus que celles de sa répression, les réfugiés plus que les prisonniers), et parfois étrangement muets dans la mesure où, au marché des morts violentes, un Polonais vaut cent Palestiniens... et mille Africains !

Aussi n'est-il pas inutile de répéter quelques banalités. Le coût humain assez mesuré de ces fameuses guerres « tribales » que la colonisation s'est félicitée d'extirper, bien que ce fût au profit de conflits autrement plus sanglants. L'énorme traumatisme de la traite dont l'Afrique traîne encore les conséquences démographiques et qui continue de hanter — par exemple sous la forme de la sorcellerie de l'*ekong* sur la côte camerounaise — l'inconscient des peuples qui l'ont subi. L'ascendance coloniale de bien des violences contemporaines : les compagnies concessionnaires de l'Oubangui que dénonça Gide ont préparé Bérengo, et Amin Dada a appris le métier dans l'armée impériale britannique — sans parler de l'origine de l'omniprésente « chicotte ». L'assistance d'un genre particulier que prodiguent aux polices africaines les pays européens de l'Ouest comme de l'Est : au « bal des caïmans » — pour reprendre le titre du terrible roman de Yodi Karone (1) — les musiciens sont souvent des Blancs, ou l'ont été. L'apartheid, enfin. La violence n'est pas née de la mise en dépendance de l'Afrique mais elle s'en est trouvée amplifiée. N'oublions pas non plus qu'institutionnalisée ou non, elle est la chose la mieux partagée sous toutes les latitudes ; pour nous en tenir à la France, et sans nous appesantir sur les conflits coloniaux ou mondiaux les plus récents, les cris de : « J'aimerais te manger le foie », « J'aimerais t'ouvrir le ventre et te manger les tripes », « Mangeons une bonne fressure d'aristocrates », qui ont ponctué la naissance de la République porteuse de l'idéal des Droits de l'homme, devraient inciter à plus de pudeur (2).

Doit-on pour autant dissoudre les phénomènes de violence dans un type d'explication universelle, peu suspecte de préjugés culturalistes ? Et d'abord, de même que le politique n'est pas réductible à l'économique, la violence ne recèle-t-elle pas une teneur propre ? Ne dispose-t-elle pas d'une cohérence particulière ? Engels le niait, à l'encontre de Dühring, et il inclinait à la relier à la défense, par les groupes sociaux, de certains de leurs

intérêts matériels. De fait, l'exercice de la coercition en Afrique renvoie à l'instauration d'une domination politique globale, pourvoyeuse d'exploitation, et, d'une façon plus ponctuelle, constitue une condition nécessaire de la « mise au travail » des dominés (3). Même la peur des pratiques de sorcellerie qui alourdit si souvent la vie villageoise — trait « culturel » par excellence — traduit sans doute la confiscation de l'Histoire par des groupes sociaux dominants exogènes eu égard à la communauté locale, c'est-à-dire, en définitive, la paupérisation politique et économique qui procède de la dépendance. Cependant, la lecture des rares témoignages relatifs au Goulag tropical nous convainc vite que la coercition se déploie selon un jeu spécifique et autonome. C'est dans cette perspective qu'il faut réfléchir à la discussion qu'ont engagée E. Le Roy et le Dr Sow autour de la figure de Latir Faal Sucabé dans les pages de ce numéro, ainsi qu'à la contribution récente d'Eric de Rosny (4), même si l'on peut penser que ce dernier adhère trop étroitement à la problématique un peu désincarnée de la « violence fondamentale » chère à René Girard. D'une façon générale, tenons pour acquis que l'état de guerre est sous-jacent au politique, et sur ce point les cosmogonies africaines font souvent écho à Hobbes (5).

Par ailleurs, la violence dont se chargent les relations politiques *stricto sensu* n'est pas dissociable de celle qui imprègne l'ensemble des rapports sociaux. On sait que le pouvoir surgit peut-être essentiellement de « quelque part là derrière » (6), par exemple de représentations d'ordre parental ou religieux. On sait également comment de minuscules dispositifs panoptiques organisent, en deçà des institutions, la « surveillance » (7). Les analyses de ce type demeurent trop peu nombreuses pour ce qui est des sociétés africaines alors même qu'un auteur comme Kwasi Wiredu relie l'autoritarisme politique à un autoritarisme sociétal récurrent, à un « *grassroots authoritarianism* », et assigne au philosophe contemporain la tâche prioritaire de sa critique (8). Ainsi, la violence du maître sur l'élève, que C.-M. Toulabor décrit, dans les pages qui suivent, à partir d'un cas togolais (et catholique) mais que l'on retrouverait dans d'autres pays (et dans les écoles coraniques) forme la toile de fond de la coercition étatique. Il ne s'agit pas de confondre ces deux violences et la conceptualisation du passage de l'une à l'autre est délicate. Mais à tout le moins on estimera qu'il n'est pas possible de dénoncer les passages à tabac, voire les tortures du pouvoir politique, militaire ou policier sans se poser la question des châtements corporels dont usent et abusent instituteurs, marabouts et parents. De même, le déchaînement des affrontements dans le *ndimsi*, ce monde caché où combattent sorciers et « guérisseurs », tout à la fois préfigure et répercute la brutalité de la compétition politique. Il n'est pas exclu qu'au Cameroun les luttes du multipartisme aient été perçues dans les milieux populaires en termes ancestraux de sorcellerie et, pour le disqualifier, tel cadre local du parti unique traitera tout naturellement son adversaire de « serpent » (9).

De même, dans la région d'Idiofa, au Zaïre, rébellions post-nationalistes, représentations du *kindoki*, soulèvements millénaristes et répressions dantesques s'entremêlent tragiquement tout au long de ces deux dernières décennies (10). Autant reconnaître que la violence n'est pas seulement un mode de domination « par le haut », mais également l'un de ces « modes populaires d'action politique » dont notre revue s'efforce de privilégier l'étude : dans les « quartiers », le voleur n'échappera au lynchage et à une mort atroce que s'il est arrêté à temps par la police étatique...

Parallèlement, P. Anelli démontre comment une disposition fiscale strictement réglementaire est susceptible de se transformer en un redoutable moyen de contrôle de la société par le Président. C'est par de telles microprocédures que l'autorité politique suprême, souvent identifiée à un homme, exerce une tutelle d'autant plus serrée sur le tissu social qu'elle est elle-même en place depuis longtemps et que la population est restreinte. Dans des États de moins de dix millions d'habitants, où les moins de trente ans sont fréquemment majoritaires, un président en fonction depuis une ou deux décennies a, selon toute probabilité, une connaissance directe de tous les cas *individuels* d'accumulation de richesses et d'influences. Situation potentiellement violente où la coercition, inhérente au pouvoir, devient totale, et c'est l'anxiété d'une telle attente, « à la courbe du fleuve », que restitue admirablement le dernier roman de V.-S. Naipaul (11).

J.-F. B.

(1) Karthala, 1980.

(2) R. Cobb, *La protestation populaire en France (1783-1820)*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, p. 80 et suiv.

(3) H. Lefebvre, *De l'État*, Paris, Union générale d'édition, 1976, tome 2, p. 42 et suiv.

(4) *Les yeux de ma chèvre*, Paris, Plon, 1981.

(5) Cf. à ce propos, la relecture de Hobbes et de Mauss par M. Sahlins (*Age de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard, 1976, p. 221 et suiv.) et pour un matériau africain, la thèse de R. Bureau (*La religion d'Eboga*, Lille, Service de reproduction des thèses, 1972).

(6) M. Kundera, « Quelque part là derrière », *Le débat* 8, janvier 1981, p. 50-63.

(7) M. Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

(8) Kwasi Wiredu, *Philosophy and an African Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, chapitre I.

(9) Archives de la sous-section du canton Bell de l'Union nationale camerounaise, procès-verbal de la réunion de bureau tenue le 29 septembre 1971 :

« Vous vous souviendrez de moi après

ma mort et vous regretterez (...). A vous, M. le Président, vous nous aviez promis de ne rien faire sans nous consulter après notre élection ; maintenant vous êtes téléguilé par certains camarades. Je vous reproche le fait que vous me coupez souvent la parole en pleine réunion. Je reproche également au camarade B. de coucher sur les procès-verbaux des mensonges afin de chercher à coincer les camarades au Bureau départemental. Par ailleurs, les gens venus nouvellement à la sous-section veulent nous mettre en discorde par des manœuvres mensongères ; s'il faut les désigner je suis prêt à le faire mais je ne peux pas le faire car ils sont absents. Les chefs supérieurs des quartiers et les présidents des Comités de base sont des serpents. »

(10) Sources : *Construire une Église zaïroise authentique*, Idiofa, 1974-1977, documents multigr. et sur le soulèvement dit Kasango (1974-1978), *La vie diocésaine d'Idiofa II* (7), janvier-avril 1978.

Voir également G. Althabe, *Les fleuves du Congo*, Paris, Maspero, 1972, p. 340 et suiv. ; B. Verhaegen, *Rébellions au Congo*, Bruxelles, CRISP, 1966-1973.

(11) V.-S. Naipaul, *À la courbe du fleuve*, Paris, Albin Michel, 1982.